

Commission consultative  
communale sinistrés

Vu le 25 août 1947

Le Conseil municipal

Vu la circulaire datée du 11 août 1947 du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme demandant qu'il soit prévu la formation d'une Commission consultative communale de dommages de guerre.  
Décide la création de cette commission et en prévoit la composition suivante:

Président: M. Linel maire de Sudres

Vice-président: M. Guériard

Membres: M. Choné Fontaine commerçant sinistré

M<sup>me</sup> Wiquel agriculteur sinistré

M. Jeandel non sinistré